

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Précarité étudiante : le Président de la Métropole de Lyon a rencontré une délégation d'étudiants lyonnais.

Jeudi 27 novembre, David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon, a rencontré une délégation d'étudiants lyonnais afin d'échanger sur les problématiques auxquelles ils font face et sur les solutions à mettre en œuvre pour lutter contre la précarité.

À la suite du drame survenu devant le CROUS de Lyon vendredi 8 novembre 2019, une manifestation était organisée ce mardi 26 novembre à Lyon pour dénoncer la précarité étudiante. Aujourd'hui en France, 20 % d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté.

La Métropole de Lyon qui accueille 160 000 étudiants cette année est concernée au premier chef par cet enjeu majeur de société. C'est pourquoi, à son initiative, le Président de la Métropole a rencontré ce jeudi 27 novembre, une délégation composée de représentants étudiants des Universités et des syndicats étudiants lyonnais. La rencontre a permis de faire le point sur la situation dans la Métropole et d'évoquer des pistes de solutions à mettre en œuvre.

Après l'annonce du CNOUS de geler les loyers des logements universitaires en résidence CROUS, David Kimelfeld va proposer aux bailleurs sociaux du territoire d'appliquer également ce gel des loyers pour les logements sociaux étudiants de leur parc. Ces logements représentent environ 3 600 places, soit environ 20,5 % du parc de logement social étudiant. Il a également missionné Sarah Peillon, conseillère métropolitaine déléguée à la Vie étudiante, pour monter un groupe de travail sur les questions de précarité et assurer la continuité de ces échanges avec les organisations étudiantes.

Le Président de la Métropole a ainsi réaffirmé la responsabilité des élus et des collectivités afin de garantir de meilleures conditions de vie pour les étudiants. **Plusieurs axes d'une coopération renforcée avec les acteurs de la vie étudiante locale ont été évoqués concernant notamment les mobilités, l'accès aux soins, au logement et à une alimentation de qualité.** En soulignant la nécessité de nouer des partenariats plus étroits avec les syndicats, collectifs et associations d'étudiants, c'est une gouvernance plus ouverte basée sur la concertation qui a été ébauchée afin d'esquisser des solutions plus ambitieuses pour améliorer le pouvoir d'achat des étudiants et leur qualité de vie.

Compétente en matière de vie étudiante, ces axes de coopération doivent renforcer l'action de la Métropole de Lyon qui s'incarne dans le Schéma de Développement Universitaire 2010-2020. Cette action s'illustre notamment par un effort massif de production de logements étudiants. La Métropole a ainsi investi 6,5 millions d'euros dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020. Afin de poursuivre cet engagement, une enveloppe supplémentaire de 8 millions d'euros a été débloquée le 30 septembre 2019 **portant l'effort métropolitain de production de logements étudiants à 14,5 millions d'euros au cours de ce mandat.** Il vise un objectif de 6 000 places créées sur la période 2014-2020 et se traduit par une accélération sans précédent de cette production (environ 425 places créées par an, contre 100 par an en 2009).

Enfin, l'action métropolitaine en faveur de la vie étudiante s'incarne également dans la mise en place du « Pass Culture » qui donne accès pour 18 euros à 4 spectacles ou événements culturels programmés dans 90 lieux culturels : théâtres, musées, cinémas, opéra, scènes musicales de la Métropole.

Contact presse :

Hugo GARGI – Métropole de Lyon

hugo.gargi@grandlyon.com 04 26 99 36 80 – 06 09 36 49 44